

| | |
|---|--|
| <p>Commune de MESQUER (Loire-Atlantique) Conseil Municipal du</p> <p>Lundi 16 décembre 2024</p> | <p>DATE DE CONVOCATION : 7 décembre 2024 DATE D’AFFICHAGE : 7 décembre 2024</p> <p>Nombre de Conseillers en exercice : 19 Nombre de Conseillers présents : 13 Nombre de Conseillers votants : 17</p> |
|---|--|

L’an deux mil vingt-quatre, le lundi 16 décembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie de MESQUER, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BERNARD, Maire

Présents : Messieurs Thierry GUYON, Éric ROULIER, Madame Catherine FOUCAULT (ayant pouvoir de voter au nom de Mme Delphine JOFFRAUD), Monsieur Rémy CHATTON (ayant pouvoir de voter au nom de Mme Chantal LEYE), adjoints et Madame Aurélie RIALANT-BESLAND, Monsieur Yves LEBEAUPIN, Madame Monique TATTEVIN (ayant pouvoir de vote au nom de Mme Estelle Hervy), Monsieur Gilles CHASSIER, Monsieur Nicolas CITEAU, Madame Anne GROLEAU (ayant pouvoir de voter au nom de Mme Bernadette BROSSEAU), Monsieur Jean-Pierre BUCHEL et Monsieur Joël NEVEUX, conseillers municipaux.

Absents excusés : Mesdames Bernadette BROSSEAU, Delphine JOFFRAUD, Estelle HERVY et Chantal LEYE,

Absents : Madame Anne-Gwenn ALEXANDRE, Monsieur Yves LINGER

Pouvoirs : Madame Chantal LEYE a donné pouvoir à Monsieur Rémy CHATTON, Madame Delphine JOFFRAUD a donné pouvoir à Madame Catherine FOUCAULT, Madame Bernadette BROSSEAU a donné pouvoir à Madame Anne GROLEAU, Madame Estelle HERVY a donné pouvoir à Madame Monique TATTEVIN

Madame Anne GROLEAU a été élue secrétaire de séance.

SUBVENTION A L’AMICALE DES POMPIERS DU MÈS

La commune a sollicité l’amicale des pompiers du Mès afin de disposer de bénévoles pour gérer les vide-greniers organisés par Mesquer aux mois de juillet et d’août.

Leur présence et leur intervention ont permis une gestion optimale de ces animations. Il était convenu qu’en contrepartie, la commune accorderait une subvention représentant 50 % de la recette nette encaissée.

La recette nette ayant été de 5 493,50 €, une subvention de 2 746,75 € est proposée pour l’amicale des pompiers de Mesquer.

La commission finances du 26 novembre 2024 a émis un avis favorable à l’unanimité.

Le conseil municipal approuve, à l’unanimité, le versement d’une subvention de 2 746,75 € à l’amicale des pompiers du Mès.

Reçu au contrôle de légalité
le 17/12/2024
Publié ou notifié
le 18/12/2024
Le Maire.

Jean-Pierre BERNARD
Maire


